



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 32 - Contrat de Ville du Grand Besançon - Appel à Projets 2018 - Première programmation

Contrat de Ville du Grand Besançon
Appel à Projets 2018
Première Programmation

Rapporteur : M. l'Adjoint BODIN

	Date	Avis
Commission n° 2	30/03/2018	Favorable unanime
Commission n° 3	28/03/2018	Favorable unanime
Commission n° 4	27/03/2018	Favorable unanime (1 abstention)
Commission n° 5	28/03/2018	Favorable unanime (1 abstention sur le volet tranquillité publique et prévention de la délinquance et sur la signature des conventions)
Commission n° 6	27/03/2018	Favorable unanime
Commission n° 7	20/03/2018	Favorable unanime

Le Contrat de Ville du Grand Besançon a été signé le 21 février 2015 ; il permet de concrétiser une coopération forte, entièrement dédiée aux quartiers sensibles, des partenaires signataires que sont l'Agglomération du Grand Besançon, l'Etat, la Ville de Besançon, la Région Franche-Comté, le Département du Doubs, la Commune de Novillars, la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations de Franche-Comté, l'Union Sociale pour l'Habitat, Grand Besançon Habitat, Habitat 25, la SAIEM, Néolia, la Chambre de Métiers du Doubs, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs.

La géographie prioritaire d'intervention a été resserrée sur les quartiers concentrant les populations à plus bas revenus. Pour l'Agglomération de Besançon, cinq quartiers prioritaires ont été retenus par l'État :

- Planoise (NPNRU d'intérêt national),
- Cité Brulard (NPNRU d'intérêt régional),
- Montrapon,
- Clairs-Soleils,
- Palente/Orchamps.

Trois quartiers sont aujourd'hui sortis de la géographie prioritaire, mais feront l'objet d'une veille « active » ; des actions pourront être soutenues sur ces territoires :

- Battant,
- Cité de l'Amitié,
- Vareilles.

Cinq quartiers/secteurs présentant des signes de fragilité sont en observation :

- Curie/Pasteur à Novillars,
- Cité Viotte,
- Pelouse,
- Schlumberger, Rosemont-Pesty,
- Hauts de Saint-Claude.

Les partenaires signataires ont décidé de structurer leur stratégie autour des orientations suivantes :

- restaurer la tranquillité publique dans les quartiers,
- mener une politique de développement social volontariste notamment vers les publics jeunes et leurs familles,
- renforcer l'attractivité des quartiers afin de mieux les insérer dans l'agglomération.

Quatre dimensions transversales ont également été identifiées :

- participation des habitants,
- lutte contre toutes les formes de discrimination et promotion de l'égalité femme/hommes,
- jeunesse,
- valeurs de la République et citoyenneté.

Les principes d'intervention du Contrat de Ville

Le Contrat de Ville vise une meilleure intégration des territoires prioritaires au sein de l'agglomération bisontine en intervenant sur les axes définis précédemment par l'articulation des politiques publiques de droit commun et la mise en œuvre d'actions spécifiques portées notamment par des partenaires associatifs.

C'est dans cet esprit que l'appel à projets a été lancé à l'automne 2017, dans les cinq quartiers prioritaires en présence des porteurs de projets et de représentants des Conseils Citoyens. Il est structuré autour des axes suivants :

- tranquillité publique et prévention de la délinquance,
- éducation/parentalité/jeunesse,
- sport,
- culture et expression artistique,
- santé et accès aux soins,
- accès aux droits sociaux,
- accès à l'emploi, insertion et accès à la formation, développement économique et commercial,
- logement, habitat et cadre de vie et mobilité,
- lutte contre les discriminations et égalité femmes / hommes,
- valeurs de la République et citoyenneté,
- participation des habitants.

Des priorités ont été définies par l'ensemble des partenaires pour l'année 2018 :

- Emploi, insertion, formation professionnelle et développement économique
- Education/parentalité/jeunesse
- Vivre-Ensemble (Tranquillité publique, Valeurs de la République, Citoyenneté, Laïcité...)
- Accès de tous aux usages du numérique.

Concernant le quartier de la Grette, compte tenu des perspectives de relogement des habitants du quartier, les actions contribuant à l'accompagnement des habitants ont été privilégiées :

- Aide à la réalisation de petits travaux, ateliers de bricolage...
- Accueil et présentation des nouveaux quartiers de résidence
- Maintien du lien social au cœur du quartier de la Grette.

L'instruction des propositions des porteurs de projet a été effectuée conjointement par l'ensemble des partenaires, au cours de réunions thématiques et territoriales en présence de représentants des CC.

Le tableau de programmation présente les propositions de financement d'actions du Grand Besançon et de la Ville de Besançon.

Cette première programmation 2018 comporte 133 projets (pour 204 dossiers déposés).

Elle est déterminée en accord avec les différentes délégations concernées de la Ville et du Grand Besançon et fait l'objet de délibérations du Bureau communautaire (subventions de la CAGB inférieures ou égales à 10 000 €), du Conseil communautaire (subventions de la CAGB supérieures à 10 000 €) et du Conseil Municipal (subventions de la Ville de Besançon).

L'enveloppe de « crédits spécifiques » du Grand Besançon s'élève à 289 216 € à laquelle s'ajoutent 340 000 € de crédits relevant de l'emploi insertion.

Certains dossiers présentés dans la présente délibération bénéficient donc de « financements croisés » des deux collectivités et ce, dans la logique du contrat de ville qui prévoit d'allier financements de droit commun et financements spécifiques pour renforcer l'impact des actions menées.

Une seconde programmation aura lieu dans le courant de l'année 2018 et aura pour objet l'examen de propositions n'ayant pu être instruites à ce jour, ou d'éventuelles nouvelles propositions.

La participation totale affichée du Grand Besançon pour la 1^{ère} programmation 2018 s'établit à 700 816 €, dont 219 200 € de crédits Contrat de Ville et 340 000 € de crédits relevant de l'emploi insertion, le solde étant constitué par des crédits de droit commun de la Direction Economie, Emploi-Insertion et Enseignement Supérieur.

A l'engagement financier du Grand Besançon s'ajoute celui de la Ville de Besançon qui intervient principalement au titre de ses compétences Tranquillité Publique, Education, Sport, Lutte contre les Discriminations, Santé, Culture, Développement Durable, Vie des Quartiers (hors fonctionnement général). Cet engagement est de l'ordre de 431 760 € en crédits de fonctionnement.

En effet, les structures municipales et associatives de quartier valorisent dans leurs budgets d'actions les crédits de fonctionnement alloués par la délégation municipale à la vie des quartiers. C'est le cas, à titre d'exemple pour les Groupes Solidarité Emploi (GSE).

A noter que cette participation aux projets soutenus dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville du Grand Besançon 2018 intègre une participation de 130 000 € de la Ville de Besançon au Programme de Réussite Educative (PRE) géré par la Caisse des Ecoles. Le PRE est en effet pour l'essentiel orienté au bénéfice des enfants scolarisés dans les groupes scolaires implantés au cœur des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon.

Les sollicitations financières faites en direction des autres financeurs des projets sont mentionnées dans les tableaux joints en annexe à la présente délibération. Celles-ci font l'objet d'une décision propre à chaque instance décisionnelle dans le respect de la libre administration de chacune des institutions partenaires.

A ces engagements s'ajoute un ensemble de sollicitations financières auprès du CCAS de Besançon d'un montant global estimé à 8 400 €. Celles-ci feront l'objet de décisions lors d'un prochain Conseil d'Administration.

A/ Volet Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance

Ce volet comporte 12 actions :

Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance				
N°	Maître d'ouvrage	Projets	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE DSTP
28	Association d'Aide aux Détenus (2AD)	Culture Sport et Loisirs en détention	1 000	6 000
72	Léo Lagrange Centre Est	«Démocratie et courage !» Volet Violences		10 000
73	Léo Lagrange Centre Est	«Démocratie et courage !» Volet Milieu carcéral		2 000
81	Maison de l'Adolescent	Paroles en tête		15 000
109	Radio Campus	La voix est libre		2 000
122	Union départementale des Associations Familiales du Doubs	Stages de responsabilité parentale		500
126	ADDSEA - Service de prévention spécialisée (SPS)	Les chantiers de Prévention Spécialisée		15 000
127	ADDSEA - Service de prévention spécialisée (SPS)	Animations éducatives dans les quartiers bisontins		10 000
128	ADDSEA - Service Insertion (SIAMB)	Chantier éducatif d'insertion ACI Bassin de Besançon jeunes 18-25 ans		35 000
133	Association d'Aide aux Victimes d'Infractions (AAVI)	Développement actions accompagnement victimes		50 000
192	Info Droits Egalité Femmes Familles du Doubs (IDEFF25)	Lutter contre les violences conjugales, c'est toute l'année		1 000
Conv. Triennale	Grand Besançon Habitat	Dispositif de Tranquillité Résidentielle	57 050	57 050
TOTAUX			58 050	203 550
TOTAL GENERAL			261 600	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 261 600 €, est financé comme suit :

- 58 050 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CAGB), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005
- 203 550 € sur le budget de la Direction Sécurité & Tranquillité Publique réparti comme suit :
 - 131 500 € sur la ligne 65.522.6574.10500
 - 15 000 € sur la ligne 65.522.65738.10500
 - 57 050 € sur la ligne 65.110.65737.10500

B/ Volet Education / Parentalité / Jeunesse

1. Contrat Local d'Accompagnement scolaire

Ce volet comporte 2 actions :

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité				
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE Education
75	Association PARI	Accompagnement à la scolarité	15 100	1 900
213	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires en service civique dans les quartiers prioritaires	4 000	
TOTAUX			19 100	1 900
TOTAL GENERAL			21 000	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 21 000 €, est financé comme suit :

- 19 100 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CAGB), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005
- 1 900 € sur le budget de la Direction Education, sur la ligne de crédit 65.213.6574.21100.

2. Projets Socio-Educatifs

Ce volet comporte 4 actions :

Projets Socio-Educatifs						
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE		
				Education	MLCD	DVQ CJ
36	Croqu'livre	Des livres pour tous pour moins d'inégalités sociales et culturelles	7 700		4 500	
51	CEMEA Franche-Comté	Lutte contre les Discriminations/égalité garçons-filles			500	
53	CEMEA Franche-Comté	Journal périscolaire		1 620		
77	Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté	Planoise Information Jeunesse (PIJ)	1 500			4 500
TOTAUX			9 200	11 120		
TOTAL GENERAL			20 320			

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 20 320 €, est financé comme suit :

- 9 200 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CAGB), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 1 620 € sur la ligne 65.213.6574.21100,
- 5 000 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville), sur la ligne de crédit 65.020.6574.007029.10068,
- 4 500 € sur le budget de la Coordination Jeunesse (Ville) sur la ligne de crédit 65.422.6574.CS.47041.

3. Parentalité

Ce volet comporte 5 actions :

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE	
				MLCD	DVQ
160	MJC Palente Orchamps	Ça me dit en famille	600		
169	Antenne Petite Enfance	Groupe de parents - Planoise - Des racines et des feuilles	800		
170	Antenne Petite Enfance	Ateliers parentalité 8 classes	1 500		
187	Association Des racines et des Feuilles	Parentalité et réussite éducative	3 600		
188	Association Des racines et des Feuilles	Mères et Re-pères	1 900	600	500
TOTAUX			8 400	600	500
TOTAL GENERAL			9 500		

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 9 500 €, est financé comme suit :

- 8 400 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CAGB), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 600 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville), sur la ligne de crédit 65.020.6574.007029.10068,
- 500 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville) sur la ligne de crédit 65.422.6574. CS 47030.

4. Programme de Réussite Educative

Ce volet comporte 1 action :

Programme de Réussite Educative			
N° Projet	Maître d'ouvrage	Libellé du Projet	Proposé VILLE Education
194	Ville de Besançon - Caisse des Ecoles	Programme de réussite éducative	130 000
TOTAL GENERAL			130 000

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 130 000 €, est financé comme suit :

- 130 000 € sur le budget de la Direction Education (Ville).

5. Contrat Enfance Jeunesse

Sur cette programmation, 54 actions font l'objet d'un rapport distinct sous couvert de la Direction Vie des Quartiers de la Ville de Besançon, qui sera présenté au Conseil Municipal du 9 avril 2017.

C/ Volet Sport

Ce volet comporte 23 actions :

Sport					
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE	
				SPORTS	MLCD
27	CPB Lutte	Lutte Citoyenne Educative	1 200	1 000	
37	ASPTT Besançon	Intégration par le sport et développement lien social pour jeune public	500	500	
38	ASPTT Besançon	Actions de féminisation : intégration par le sport/réduction inégalités et lutte contre les discriminations	500	1 500	1 000
67	Orientation Team Besançon	Initiation à la course d'orientation sur le quartier de Planoise	500	500	
84	DOJO Franc-Comtois	100 emplois - 100 ceintures noires		1 000	

Sport					
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE	
				SPORTS	MLCD
88	Club Sauvegarde de Besançon	Les femmes d'abord	500	1 500	500
89	Association Sportive Les Orchamps Besançon (ASOB)	Ecole de Football	1 500	1 500	
94	Ippon Karaté Shotokan (IKS)	Sport et cohésion sociale	1 000	1 000	
96	Besançon Université Club Escrime (BUCE)	Accès et féminisation de la pratique dans le secteur de Planoise		1 000	500
110	Doubs Sud Athlétisme	Bes'athé Tour	500	500	
113	Olympique de Besançon	Découverte et pratique du rugby à 5	500	500	
124	La Française de Besançon	Insertion par le sport		1 000	
125	La Française de Besançon	Sport au féminin		400	300
150	Sporting Futsal	Futsal Grette	500		
151	Sporting Futsal	Futsal pour tous	500		
152	Profession Sport 25	Espace Sportif de Planoise	2 000	2 000	
164	Besançon Académie Futsal	Initiation au futsal et formation à l'arbitrage	500		
179	Planoise Karaté Academy	Sport de combat pour femmes «stop la violence»	500		500
180	Planoise Karaté Academy	Jeunes ceinture noire «républicain»	500	1 500	500
185	Handball Sport Mahorais 25	Place au Sport	750	750	
186	Handball Sport Mahorais 25	Tournoi des parents	500		
189	Aviron Indoor Besançon	Aviron à Clairs-Soleils	500	1 000	
200	Olof Palme	Football	500	500	
TOTAUX			13 450	17 650	3 300
TOTAL GENERAL			34 400		

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 34 400 €, est financé comme suit :

- 13 450 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CAGB), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 3 300 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations sur la ligne de crédit 65.020.6574.007029.10068,
- 17 650 € sur le budget de la Direction Sport, sur la ligne de crédit 65.40.6574.004825.20300.

D/ Volet Culture et Expression artistique

Ce volet comporte 6 actions :

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE	
				Culture	DVQ
74	Cie un Château en Espagne	Jardins du bout du monde	10 000	10 000	
95	Association Art'Espoir	Projet multiculturel Art Fusion	1 000	1 000	500
103	Just'ici	Les ateliers Juste ici	5 000	5 000	
143 a	MJC Clairs-Soleils	Actions culturelles	1 000	1 000	
176	PLA Production	Spectacle danse multiculturelle	750	750	
184	Carrefour d'Animation et d'Expressions Musicales (CAEM)	Idencité 2018	4 000	4 500	4 500
TOTAUX			21 750	22 250	5 000
TOTAL GENERAL			49 000		

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 49 000 €, est financé comme suit :

- 21 750 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CAGB), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005
- 5 000 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville), sur la ligne de crédit 65.422.6574. CS 47030
- 22 250 € sur le budget de la Direction Action Culturelle (Ville) sur la ligne de crédit 65.33.6574.10039.

E/ Volet Santé et accès aux soins

Ce volet comporte 2 actions :

Santé et accès aux soins			
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV
163	MJC Palente Orchamps	De la fourche à la fourchette, la santé en cuisinant	1 000
214	Association Nationale de Prévention en Addictologie (ANPAA)	Permanences de soins en quartiers prioritaires	1 000
TOTAUX			2 000

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 2 000 €, est financé sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CAGB), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005

F/ Volet Accès aux droits sociaux

Ce volet comporte 2 actions :

Accès aux droits sociaux				
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE MLCD
54	AC Agir ensemble contre le Chômage	Accès aux droits sociaux	1 000	
190	Info Droits Egalité Femmes Familles du Doubs (IDEFF25)	Connaître ses droits pour les faire valoir : des permanences juridiques de proximité	2 000	3 000
TOTAUX			3 000	3 000
TOTAL GENERAL			6 000	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 6 000 €, est financé comme suit :

- 3 000 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CAGB) sur la ligne 65.810.6574.10005,
- 3 000 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville) sur la ligne 65.020.6574.007029.10068.

G/ Volet Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation

Les 35 projets retenus au titre de cette 1^{ère} programmation s'inscrivent dans 4 objectifs principaux :

- apporter un soutien aux structures d'insertion par l'activité économique (12 projets),
- consolider des permanences emploi dans les quartiers (2 projets),
- agir en faveur de l'accès à l'emploi des habitants des quartiers de la politique de la Ville de Besançon (15 projets),
- agir pour le développement économique des quartiers de la politique de la Ville de Besançon (6 projets).

1. Structures d'insertion par l'activité économique

Soutien aux SIAE			
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB
22	Gare BTT	Accès à l'emploi et développement économique	22 800
23	Centre Omnisports Pierre Croppet	Chantier d'insertion «Le pied à l'étrier»	9 810
25	Association Jean Eudes	Blanchisserie du Refuge	12 000
34	Blanchisserie Textiles Services	Insertion par l'activité économique de personnes en difficultés sur le bassin de Besançon	10 500
35	Association de la Brasserie Alternative de Planoise et de l'Espace	Accompagnement socio-professionnel de personnes éloignées de l'emploi à Planoise	8 000
39	Intermed'	Accueillir, accompagner vers et dans l'emploi	30 000
40	Limpio	Accompagner vers et dans l'emploi	1 550
62	Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux	Atelier Chantier d'Insertion	5 500
83	Régie des quartiers de Besançon	Amélioration du cadre de vie dans les quartiers d'habitat social	63 000
101	Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion	Accompagnement avec mise en situation de travail	17 000
144	Julienne Javel	Les Jardins de Cocagne	11 100
168	Association Patrimoine Insertion 25	Mise en œuvre de chantiers d'insertion dans le bassin d'emploi de Besançon	8 330
TOTAUX			199 590

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 199 590 €, est financé sur le budget de la Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur Aménagement (CAGB) comme suit :

- 126 780 € sur la ligne de crédit 65.523.6574.20100 (16086), 9 810 € sur la ligne de crédit 65.523.6574.20100 (16084),
- 63 000 € sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (16083).

2. Ateliers de mobilisation vers l'emploi et permanences emploi

Ateliers de mobilisation vers l'emploi et permanences emploi			
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB
56	Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux	Coordination des permanences emploi	15 500
58	Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux	Ateliers de mobilisation vers l'emploi	5 000
TOTAUX			20 500

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 20 500 €, est financé comme suit :

- 20 500 € sur le budget de la Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur Aménagement - Emploi Insertion (CAGB) sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (16082).

3. Accès à l'emploi des habitants des quartiers de la Politique de la Ville

Accès à l'emploi des habitants des quartiers de la Politique de la Ville			
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB
26	Association franc comtoise de financement solidaire - Caisse solidaire	Lutter contre l'exclusion bancaire et le surendettement	9 000
41	Ecole de production de Besançon	Formation de jeunes décrocheurs	20 000
55	Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux	Accompagnement vers l'acquisition des savoirs de base	7 500
64	Comité de quartier Rosemont Saint-Ferjeux	Initiation à l'informatique à destination des publics en insertion	1 000
68	Réussite Emploi	Les P'tits Dej' de l'emploi	1 750
69	Réussite Emploi	Les rendez-vous de l'emploi dans les quartiers	12 000
70	Réussite Emploi	Accompagnement individualisé vers l'emploi	27 000
79	Centre Régional d'Information Jeunesse	Un job à la clé !	3 000
87	Panorama Etudes Formations Conseils	Formations Cuisine Mode d'Emploi(s)	20 000
104	La roue de secours	Plateforme mobilité solidaire	7 000
105	La roue de secours	Location Solidaire	4 000
106	La roue de secours	Bourse au permis sécurisé	2 500
107	La roue de secours	Expérimentation vélo-école	1 660
165	Mission Locale	Permanences de proximité dans les quartiers prioritaires de la ville	29 116*
166	Mission Locale	Action au bénéfice des personnes sous-main de justice	4 000
TOTAUX			149 526

Le montant de ce volet «agir en faveur de l'accès à l'emploi des habitants des quartiers de la politique de la Ville de Besançon» qui s'élève à 149 526 € est financé comme suit :

- 91 410 € / inscription budgétaire «Emploi insertion», sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (16082)
- 9 000 € / inscription budgétaire «Emploi insertion», sur la ligne de crédit 65.72.6574.20100 (16085) (Action n° 26)
- 20 000 € / Inscription budgétaire «Action en faveur de l'emploi» sur la ligne de crédit 011.90.611.20100 (10436) (Action n° 41 : 10 000 € ; Action n° 87 : 10 000 €)

- *29 116 € / inscription budgétaire «Mission Locale Jeunes». Subvention faisant l'objet d'une délibération spécifique votée lors du Conseil de Communauté du 29 mars 2018 (Action n° 165).

4. Agir pour le développement économique des quartiers de la politique de la Ville de Besançon

Agir pour le développement économique des quartiers de la politique de la Ville de Besançon				
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB	Proposé VILLE MLCD
42	ADIE	Forum d'information et café créateurs	1 500	
201	BGE Franche-Comté	Créaffaire 2018 - 8 ^{ème} édition	5 000	
202	BGE Franche-Comté	Animation du Centre d'Affaires des Fabriques	5 000	
203	BGE Franche-Comté	CitéLab 2018	90 500*	
205	BGE Franche-Comté	Talent des Cités 2018	3 000	1 000
217	Club Arcade	Start UP week-end	4 000	
TOTAUX			109 000	1 000
TOTAL GENERAL			110 000	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 110 000 €, est financé comme suit :

- 1 000 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville de Besançon) sur la ligne de crédit 65.020.6574.007029.10068 (action n° 128),
- 2 000 € / inscription budgétaire «Très Petites Entreprises», sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (6753) (action n° 205),
- 16 500 € / inscription budgétaire «Emploi insertion», sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (16082),
- *90 500 € / Inscription budgétaire «ZFU - Service Amorçage» (délibérations spécifiques) (Action n° 203).

H/ Volet Logement, Habitat, cadre de vie et mobilité

Ce volet comporte 2 projets :

Logement, Habitat et Cadre de vie				
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE Action Culturelle
143 c	MJC Clairs-Soleils	Les printemps de Clairs-Soleils	1 000	1 500
175	Association Julienne Javel	Auto-Réhabilitation Accompagnée	15 000	
TOTAUX			16 000	
TOTAL GENERAL			17 500	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 17 500 €, est financé comme suit :

- 16 000 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CAGB), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 1 500 € sur le budget de la Direction Action Culturelle (Ville) sur la ligne de crédit 65.33.6574.10039.

I/ Volet Lutte contre les Discriminations et égalité femmes/hommes

17 projets ont été retenus pour l'année 2017 :

Lutte Contre les Discriminations et égalité femmes/hommes							
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB		Proposé VILLE		
			CDV	DEEES	MLCD	DSTP	SPORTS
30	Solidarité Femmes	Actions collectives, accès aux loisirs et à la culture, ateliers cuisine et artistiques			1 400		
31	Solidarité Femmes	Organisation de stages d'autodéfense			1 500		
32	Solidarité Femmes	Le respect dans les relations filles/garçons	1 500		600		
63	Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux	Lutte contre les discriminations			800		
71	Léo Lagrange Centre Est	«Démocratie et courage !» Volet Discriminations	9 000		3 500		
80	Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté (CRIJ)	Un stage sur mesure	1 000	3 000	2 500		
91	Promo Sport Besançon Judo (PSB Judo)	Accès à la pratique du Judo pour les publics des quartiers prioritaires pour le public féminin	750		1 000		1 000
116	Ville de Besançon - MQ Montrapon	Vivre ensemble Garçons/filles			1 000		
121	Compagnie Boutique du Conte	Bohème Citoyenne contre les discriminations	1 000		1 500		
123	Réseau Citoyenneté Développement	Lutte contre les discriminations à travers des actions pédagogiques et culturelles	500		500		
134	Association d'Aide aux Victimes d'Infractions (AAVI)	Accès au droit et à la citoyenneté, valeurs de la République			1 500	1 400	
137	Cie Les Trois Soeurs	Piqûre de rappel			1 780		
174	Amitié Judéo-Musulmane de France (AJMF)	Conférence, voyage mémoriel	800		800		

Lutte Contre les Discriminations et égalité femmes/hommes							
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB		Proposé VILLE		
			CDV	DEEES	MLCD	DSTP	SPORTS
181	Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)	Interventions en milieu scolaire et école nationale de police, conférences et commémorations			800		
191	Info Droits Egalité Femmes Familles du Doubs (IDFF25)	Eduquer à l'égalité filles-garçons et lutter contre les comportements sexistes			1 560		
198	Les Petits Débrouillards Grand-Est	Etre humain demain			1 500		
207	Ville de Besançon - MQ Planoise	Actions Sociolinguistiques municipales	4 000				
TOTAUX			21 550		24 640		
TOTAL GENERAL			46 190				

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 46 190 €, est financé comme suit :

- 18 550 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CAGB) sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 1 400 € sur le budget de la Direction Sécurité & Tranquillité Publique (Ville) sur la ligne de crédit 65.522.6574.10500,
- 22 240 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.020.6574.007029.10068,
- 3 000 € sur le budget de la Direction Economie Emploi-Insertion, Enseignement Supérieur et Recherche sur la ligne de crédit «Emploi insertion» 65.90.6574.20100 (16082), (Action n° 80),
- 1 000 € sur le budget de la Direction Sport, sur la ligne de crédit 65.40.6574.004825.20300.

J/ Volet Participation des habitants et lien social

Ce volet comporte 15 projets :

Participation des habitants et lien social					
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE	
				ACTION CULTURELLE	MLCD
24	L'arc en Ciel d'Orchamps-Palente	Mieux vivre ensemble dans le quartier	7 500		
29	Vivons Ensemble	Bien vivre ensemble dans le quartier	1 000		
43	Tambour Battant	Vivre ensemble à Battant	3 000		
47	Réseau d'Echanges Réciproques des savoirs	Echanges de savoirs collectifs	1 000		
50	Compagnie Teraluna	Les veilleurs de jours - Manuscrit		2 250	
59	Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux	Réveillon solidaire			1 000
65	Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux	Accueil et présentation des nouveaux quartiers de résidence	1 000		
82	Association des Autistes de Besançon	Autistes et Citoyens. A Planoise, on y croit	1 000		
93	Association pour la Promotion de l'Information à Montrapon (APIM)	Journal Boulevard Nord	2 000		
108	Radio Campus	Montrapon Montleson	1 500		
112	Semons en Famille	Animation d'un jardin partagé sur 3 sites distincts	1 700		
159	MJC Palente Orchamps	Graines de culture, graines de quartier	1 000		
161	MJC Palente Orchamps	Jardin Partagé	2 000		
172	ASEP Besançon Centre Social Chaprais-Cras-Viotte	Actions de l'espace-citoyen du quartier Viotte	3 000		
218	Miroirs de femmes	«Village du Monde 2018» Marché interculturel dans le quartier de Planoise	3 000		
TOTAUX			28 700	3 250	
TOTAL GENERAL			31 950		

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 31 950 €, est financé comme suit :

- 28 700 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 1 000 € sur le budget de la Mission Lutte contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.020.6574.007029.10068,
- 2 250 € sur le budget de la Direction Action Culturelle (Ville), sur la ligne de crédit 65.33.6574.10039.

K/ Valeurs de la République

Ce volet comporte 4 actions retenues dans le cadre de la première programmation :

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Proposé CAGB CDV	Proposé VILLE	
				SPORT	MLCD
49	Association Le Café Charlie Besançon	Promouvoir les valeurs de la République et de la Citoyenneté	2 000		1 000
90	Ville de Besançon - Pôle Culture	Parcours Culturels	10 000		
92	Promo Sport Besançon Judo (PSB Judo)	Projet inter-associatif sports de combat et valeurs de la citoyenneté	500	1 000	500
196	Ville de Besançon - Direction Education	Favoriser le vivre ensemble sur les temps périscolaires	1 000		
TOTAUX			13 500	1 000	1 500
TOTAL GENERAL			16 000		

Le montant de ce volet, qui s'élève à 16 000 €, est financé comme suit :

- 13 500 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 1 500 € sur le budget de la Mission Lutte contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.020.6574.007029.10068,
- 1 000 € sur le budget de la Direction Sport, sur la ligne de crédit 65.40.6574.004825.20300.

L/ Pilotage, Ingénierie, ressources et évaluations

Ce volet comporte 3 projets :

N°	Projets	Maître d'ouvrage	PROPOSE CAGB CDV
60	Comité de Quartier Rosemont/St-Ferjeux	Référent de Quartier	2 500
157	MJC Palente Orchamps	Référent de Quartier	2 500
143 d	MJC Clairs-Soleils	Référent de Quartier	2 500
TOTAUX			7 500

Le montant de ce volet, qui s'élève à 7 500 €, est financé sur le budget de la Direction Contrat de Ville sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005.

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal décide :

- de procéder à un vote séparé,

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 0

- d'approuver, la première programmation du Contrat de Ville 2018 telle que présentée et son plan de financement prévisionnel, soit 69 actions pour un montant total de 431 760 € :

• Au titre du volet tranquillité publique et prévention de la délinquance 12 actions pour un montant total de 203 550 €

Mme DARD, Mme SUGNY, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme ROCHDI, Mme POISSENOT, M. ALLEMANN, M. VAN HELLE et M. CURIE (2), élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 9

• Au titre du volet éducation / parentalité / jeunesse : 7 actions pour un montant total de 144 120 €

Mme LEMERCIER, Mme BARATI-AYMONIER, Mme FAIVRE-PETITJEAN, M. DAHOUI, M. FOUSSERET, M. GHEZALI, M. CHALNOT, M. FAGAUT et M. DELBENDE, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 9

• Au titre du volet sport : 19 actions pour un montant total de 20 950 €

M. GHEZALI, M. LEUBA, M. CHALNOT, M. OMOURI et M. FAGAUT, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 5

• Au titre du volet culture et expression artistique : 6 actions pour un montant total de 27 250 €

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 0

• Au titre du volet accès aux droits sociaux : 1 action pour un montant total de 3 000 €

Mme FAIVRE-PETITJEAN, élue intéressée, n'a pris part ni au vote, ni au débat.

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 1

• Au titre du volet accès à l'emploi, insertion et accès à la formation : 1 action pour un montant total de 1 000 €

Mme COMTE-DELEUZE, élue intéressée, n'a pris part ni au vote, ni au débat.

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 1

- Au titre du volet logement, habitat, cadre de vie et mobilité : 1 action pour un montant total de 1 500 €

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 0

- Au titre du volet lutte contre les discriminations et égalité femmes / hommes : 16 actions pour un montant total de 24 640 €

Mme BARATI-AYMONIER, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme ZEHAF, M. FOUSSERET, M. GHEZALI, M. CHALNOT et M. FAGAUT, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 7

- Au titre du volet participation des habitants et lien social : 2 actions pour un montant total de 3 250 €

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 0

- Au titre du volet valeurs de la République : 2 actions pour un montant de 2 500 €.

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 0

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les participations financières nécessaires à la bonne mise en oeuvre des projets auprès de l'ensemble des partenaires identifiés dans le plan de financement prévisionnel des actions (Etat, Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Doubs, Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations de Franche-Comté, Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, Fonds Social Européen),

Mme DALPHIN, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme LEMERCIER, Mme MICHEL (2), Mme COMTE-DELEUZE, M. GONON et M. FAGAUT, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 8

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec les différents partenaires permettant la mise en oeuvre de cette première programmation 2018 du Contrat de Ville du Grand Besançon.

Proposition adoptée à l'unanimité

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 0



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.